

Numéro 37


Jeudi 22 août 2019



Au menu :

Les rappels et actualités

La météo

Les besoins en eau des cultures et nos conseils 

Les mesures de restriction

Conseil collectif rédigé à partir du réseau d'observations de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France en parcelles et des données météorologiques de Météo-France.

Document rédigé par :
Ronan OLIVO
01 64 79 31 15

Service Environnement
19 rue d'Anjou-75008 PARIS
Tél : 01.39.23.42.00
E-mail :

environnement@idf.chambagri.fr
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Les rappels et actualités

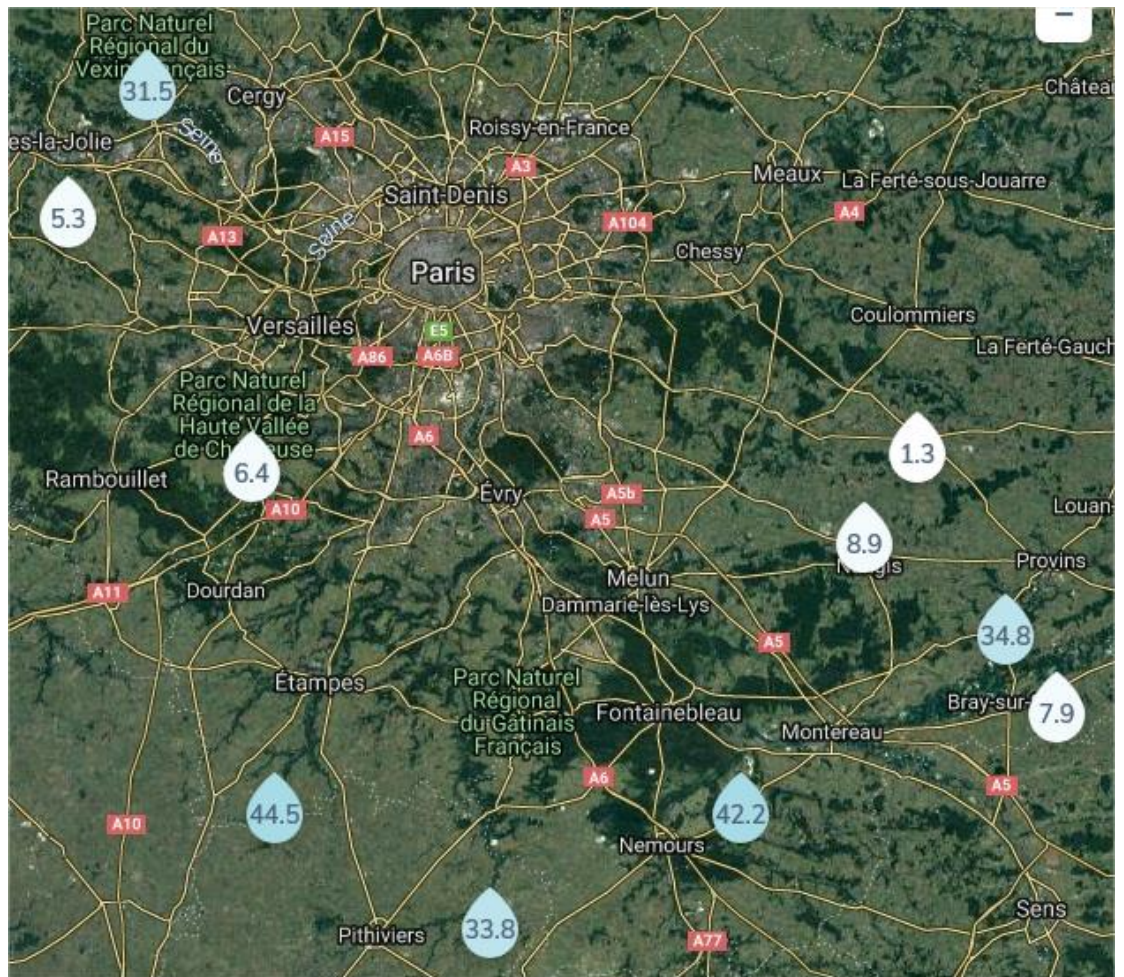
Relevés index nappe de Champigny :

Prévoyez par avance de transmettre vos index de compteur du 1^{er} septembre à : ronan.olivo@idf.chambagri.fr

La météo

Réseau de stations météo Sencrop :

Pluviométrie depuis 7 jours :



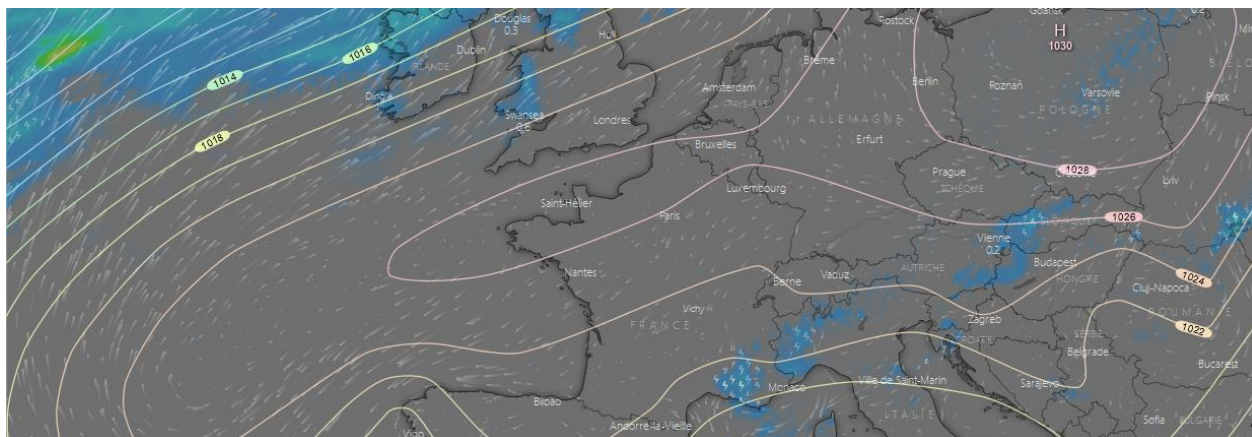
La carte ci-dessus indique les secteurs arrosés à moins de 10 mm et à plus de 30 mm le week -end dernier :

- Au sud de Paris, l'axe Ouest-Est de Méréville-Pithiviers jusqu'à Provins en passant par Nemours a été bien arrosé avec des cumuls de 30 à 45 mm. Au Nord, plus de 30 mm ont été enregistrés sur le Vexin.
- A contrario, de faibles cumuls, inférieurs à 10 mm, sont à noter, notamment vers Limours (6,4 mm), Nangy (8,9 mm) ou Villenaux-la-Petite (7,9 mm).

Sur le reste de l'Ile-de-France, les cumuls vont de 15 à 25 mm.

Prévisions sur les 10 prochains jours :

- L'anticyclone (H) est bien installé sur la métropole française. Un système dépressionnaire pourrait se mettre en place en cours de semaine prochaine.



(source carte : windy.com)

- Températures maximales de 22 à 32°C.
- ETP attendus de l'ordre de 3 à 6 mm/j.

Les besoins en eau des cultures et nos conseils

Suivi des tensiomètres :

Le suivi des tensiomètres installés dans certaines parcelles doit être au minimum tous les 2-3 jours, à la même heure. Les seuils de déclenchement sont lorsque 2 sondes sur 3 atteignent :

Sondes de type Watermark à	30 cm	60 cm
Betteraves	100	60 à 80
Maïs	80	60 à 80
Pomme de Terre	70	40

Coefficient cultural des cultures à ce jour :

Le coefficient cultural Kc dépend de la culture et de son stade. Le tableau ci-dessous donne les valeurs de ce coefficient pour les cultures susceptibles d'être irriguées d'ici le prochain Irriplaine, avec une ETP de 5 mm/j.

Culture	Stade	Coef. Cultural Kc	Besoins : ETM (mm/j)	Besoins hebdo (mm)	Nb de jours pour un apport de 25 mm
Betteraves	Recouvrement à maturité	1	5	35	5
Haricots et Flageolets	Maturation des gousses	1,2	6	42	4
	Gousses pleines	1	5	35	5
	Flageolet : début défoliation	0,8	4	28	6
Maïs	Grain Laiteux	0,9	4,5	32	6
	Grain pâteux	0,8	4	28	6
Oignons	Pleine bulbaison	1,1	5,5	39	5
	Etalement de la plante	0,7	3,5	25	7
	Tombaison à feuillage sec	Arrêt de l'irrigation			
P de Terre	Recouvrement total	1,1	5,3	37	5
	Début sénescence à maturité - défanage	0,8	4	28	6
Tournesol	Fin floraison à début floraison + 40 jours	1	5	35	5
Soja	Graines remplissant gousses	0,9	4,5	32	6
	Gousses jaunissantes	0,8	4	28	6
	Premières gousses marron	0,6	3	21	8

ETM = EvapoTranspiration Maximale de la culture à un stade donné

Suivi des sondes capacitives :

Sur pomme de terre

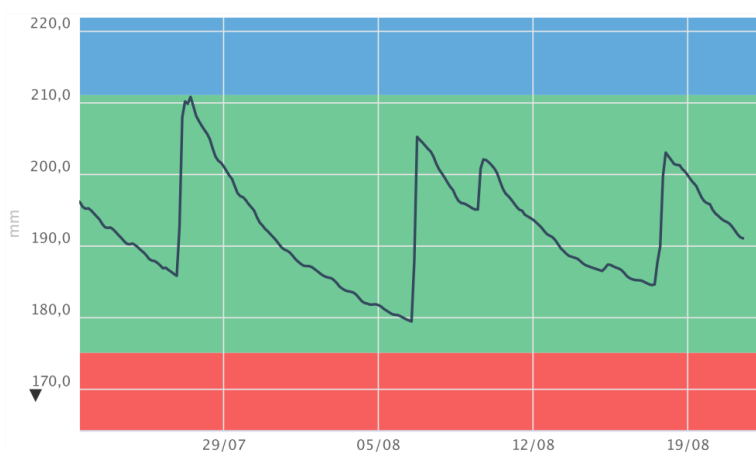
Secteur Centre (77)

N° sonde : ca_idf_24

Sol de la parcelle : limon

Commune : Crèvecoeur-en-Brie

Analyse : Les pluies des deux dernières semaines ont profité aux horizons du sol jusqu'à 35 cm de profondeur. En l'absence de défanage sous 10 jours, prévoir une irrigation en fin de semaine prochaine sur cette parcelle.



Sur maïs

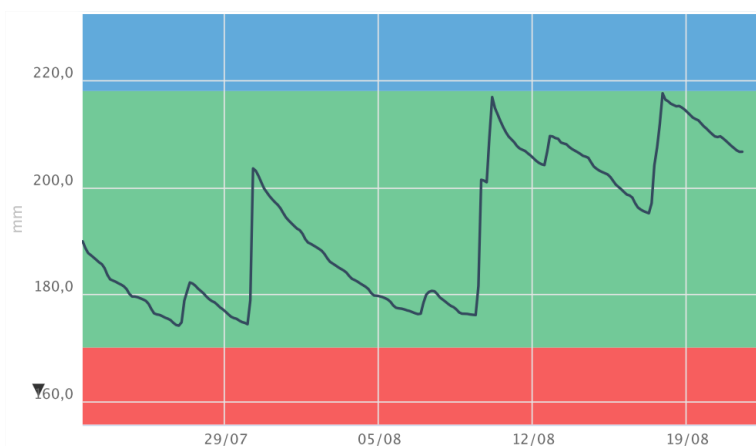
Secteur Sud (77)

N° sonde : ca_idf_46

Sol de la parcelle : argilo calcaire

Commune : Chenou

Analyse : Les pluies des deux dernières semaines ont profité à l'ensemble des horizons du sol. Vérifier le stade d'humidité du grain (voir rubrique 'Nos conseils' ci-dessous), avant d'envisager une dernière irrigation.



Sur betterave

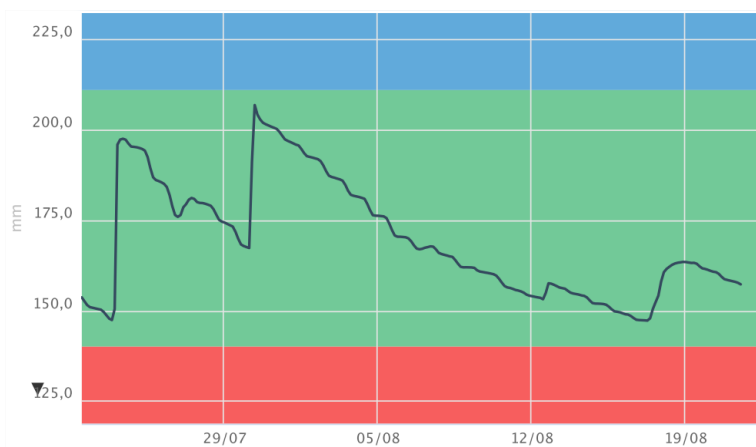
Secteur Sud (77)

N° sonde : ca_idf_33

Sol de la parcelle : Argilo calcaire caillouteux

Commune : Château Landon

Analyse : La consommation de la culture est de 2-3 mm/j. A l'appréciation de l'irrigant : suivre les recommandations de l'ITB (voir la rubrique 'Nos conseils' ci-dessous), ou bien envisager un dernier passage de 30 mm si l'arrachage est prévu après le 15 octobre.



Sur haricots verts

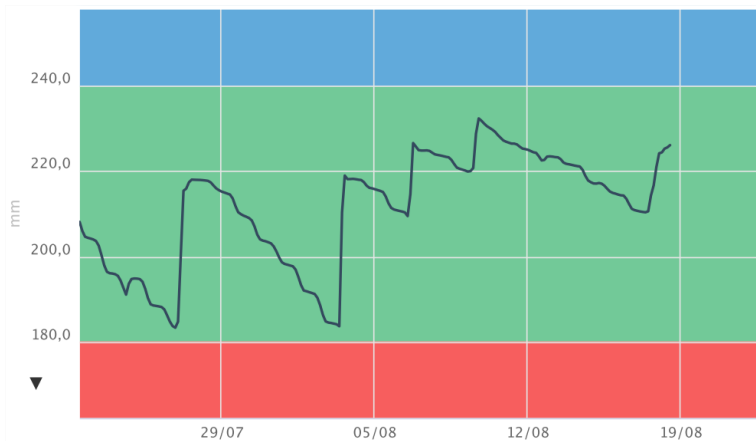
Secteur Nord (77 et 95)

N° sonde : ca_idf_22

Sol de la parcelle : limon

Commune : Vincy Manœuvre

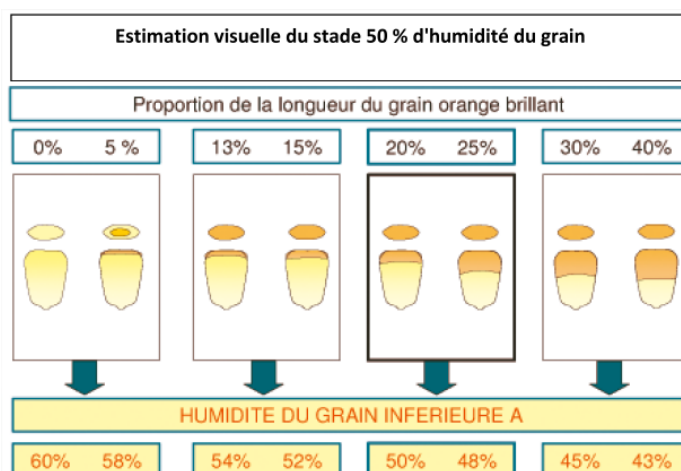
Analyse : Parcelle de haricots semée mi-juin, en cours de récolte. La sonde a été débranchée.



Nos conseils :

Maïs :

A partir du stade de 50 % humidité du grain, les besoins en eau du maïs diminuent, l'irrigation n'est plus valorisée correctement. Si la parcelle n'est pas à ce stade, une dernière irrigation peut être envisagée. Pour vérifier le stade de vos parcelles, voici un schéma d'estimation visuelle de l'humidité du grain :



Maïs : quand arrêter l'irrigation ?

L'arrêt de l'irrigation doit avoir pour objectif de finir le remplissage du grain et d'épuiser la RFU (réserve en eau facilement utilisable) du sol (zone verte sur les courbes de sondes capacitives).

Le stade 50 % d'humidité du grain sert de repère pour décider des arrêts d'irrigation. L'arrêt est décidé en fonction du type de sol et de la situation hydrique de la parcelle : on arrête à 50 % d'humidité du grain s'il reste au moins 50 mm de RFU à ce stade. Pour des sols de faible réserve utile (inférieure à 70 mm), les irrigations peuvent être valorisées jusqu'au stade humidité du grain de 45 %.

Pommes de terre :

Pour les parcelles encore en culture, une dernière irrigation peut être envisagée dans les prochains jours, excepté dans les 10 jours précédant le défanage avec :

- Un apport de 30 mm en sols moyens ;
- Un apport de 35 mm en sols profonds. Au-delà de 35 mm, il y a risque de perte d'eau et dégradation des sols.

Betteraves :

D'après l'ITB (Institut Technique de la Betterave), les pluies significatives du week-end dernier et les faibles richesses en sucre issues des prélèvements montrent qu'il faut absolument arrêter l'irrigation pour ne pas impacter davantage négativement ces richesses, indépendamment de la réserve utile du sol et de la date d'arrachage (avant ou après le 15 octobre).

L'expérience acquise par l'ITB montre que la prolongation abusive de l'irrigation au-delà du 20 août pénalise la richesse en cas de pluies automnales excédentaires.

En outre, l'eau en excès dans le sol à cette époque de l'année nuit fortement à la qualité de la récolte. En dégradant la structure du sol, elle peut pénaliser l'implantation de la culture suivante.

Haricots :

La période allant du début floraison au grossissement des gousses correspond à la sensibilité maximale vis à vis d'un stress hydrique. L'important est d'anticiper sur les besoins de manière à ne jamais épuiser la réserve par des passages de 20 mm.

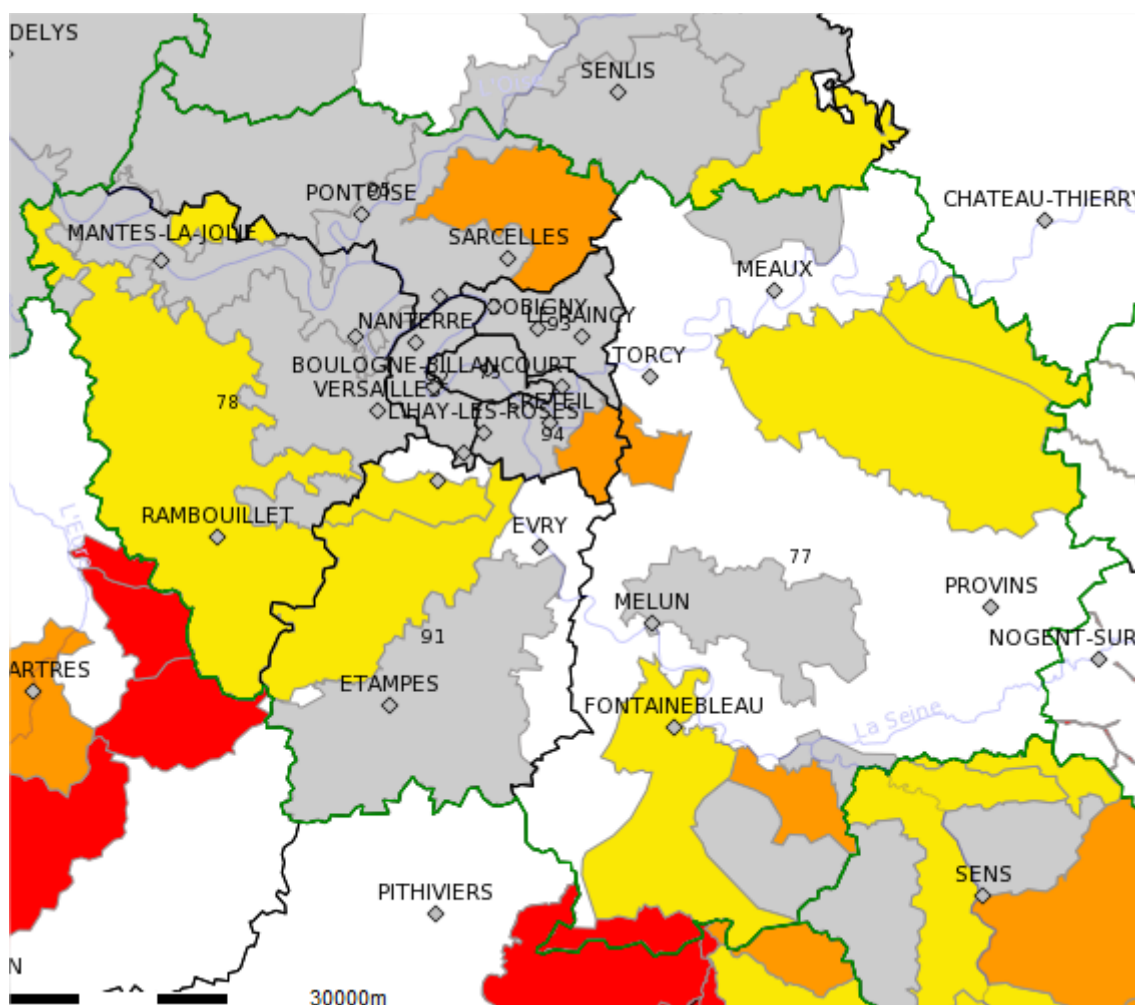
Prévoir l'arrêt de l'irrigation quelques jours avant récolte pour les haricots verts, jusqu'à 15 jours (grains à 45 % MS) pour les flageolets.

Tournesol

Attendre la fin floraison avant de décider d'un passage.

Les mesures de restriction

Carte des restrictions en Ile-de-France :



Carte des restrictions en Ile-de-France (source : propluvia)

Légende de la carte	
◆	Principales villes
—	Cours d'eau
—	Régions
—	Départements
Restrictions spécifiques aux eaux superficielles	
■	Vigilance
■	Alerte
■	Alerte renforcée
■	Crise
Restrictions spécifiques aux eaux souterraines	
■	Vigilance
■	Alerte
■	Alerte renforcée
■	Crise

Seul changement à noter en termes de restriction :

Le département des Yvelines (HORS nappe de Beauce et secteur du Houdanais) passe d'un niveau d'alerte sur l'ensemble du département à un niveau d'alerte uniquement en zone 3 (communes situées hors de la nappe d'accompagnement de la Seine et dont le réseau AEP n'est pas interconnecté avec les ressources de la Seine ou de sa nappe d'accompagnement).

Les arrêtés préfectoraux sont disponibles sur le site <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>, avec la liste des communes par secteur.

Mesures de restrictions pour l'irrigation :

Secteur	Département	Niveau de restriction	Mesures de restriction
Fusain	77 (et 45)	Crise	- Interdiction de prélever de samedi 8h à lundi 8h - Possibilité de fractionnement par 12 h sur demande motivée pour un total de 48 heures hebdomadaires : interdiction 4 fois de 8h à 20h. - Mesures spécifiques pour les forages impactant très fortement le débit du Fusain : interdiction de prélever pour les forages de priorité 1 et priorité 2
- Réveillon - Orvanne	77	Alerte renforcée	<u>Grandes cultures :</u> - Rivières et leurs lits majeurs : interdit - Forages : interdit de 12 à 20h et de vendredi 8h à dimanche 20h <u>Cultures légumières et maraîchères y compris pommes de terre, horticulture, pépinière :</u> - Rivières et leurs lits majeurs : interdit entre 8h et 20h - Forages : autorisé
Partie Est du Val de Marne (zone 2a) <u>HORS</u> nappe de Champigny	94	Alerte renforcée	<u>Cultures légumières et maraîchères y compris pommes de terre, horticulture, pépinière et culture de gazon :</u> Interdit entre 8h et 20h
Plaine de France et du Paris	95	Alerte renforcée	<u>Grandes cultures :</u> Interdit de 10h à 20h et totalement les samedi et dimanche <u>Cultures légumières et maraîchères de plein champ :</u> Rivière et nappe d'accompagnement : interdit entre 10h et 20h <u>Cultures sous serres :</u> Autorisé
- Petit Morin - Grand Morin - Loing	77	Alerte	<u>Grandes cultures :</u> - Rivières et leurs lits majeurs : interdit entre 12 h et 20h et le dimanche de 8h à 20h - Forages : interdit de 12 à 20h et le dimanche de 8h à 20h <u>Cultures légumières et maraîchères y compris pommes de terre, horticulture, pépinière :</u> Information et sensibilisation aux économies d'eau
Zone 3 du département des Yvelines <u>HORS</u> nappe de Beauce et secteur du Houdanais	78	Alerte	<u>Grandes cultures :</u> Interdit de 8h à 20h <u>Horticulture, Pépinières en container, cultures maraîchères et aromatiques :</u> - Plafonnement à 30 m ³ /ha/jour pour l'horticulture - Plafonnement à 70 m ³ /ha/jour pour cultures maraîchères et aromatiques - Goutte à goutte autorisé <u>Cultures fruitières, Pommes de terre, Pépinières de plein champ et culture de gazon :</u> - Interdit de 10h à 18h - Goutte à goutte autorisé
Orge-Yvette	91	Alerte	<u>Grandes cultures :</u> Interdit de 10h à 18h et totalement le dimanche <u>Cultures légumières et maraîchères, horticulture, pépinières, plantes aromatiques et médicinales :</u> autorisé